

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
**Paix – Travail – Patrie**

-----  
**Présidence de la République**

**Commission Nationale Anti-Corruption  
(CONAC)**

Tél.: 237 22203732 / 658262682/ 651649194

**Ligne verte : 1517**/ Fax: 237 22 20 37 30

B.P: 33 200 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON  
**Peace – Work – Fatherland**

-----  
**Presidency of the Republic**

**National Anti-Corruption Commission  
(NACC)**

URL : [http : // www.conac.cm](http://www.conac.cm)

Mailto: [info@conac.cm](mailto:info@conac.cm)

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA  
CONAC A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE  
PRESENTATION DES VŒUX DE NOUVEL AN 2019**

Yaoundé, Palais des Congrès, le 31 janvier 2019

**Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel**

**Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel**

**Madame Florence Arrey, membre dudit Conseil,**

vous qui nous faites l'honneur de prendre part à cette cérémonie significative,

**Monsieur le Vice-Président,**

**Honorables Membres du Comité de Coordination,**

**Monsieur le Secrétaire Permanent,**

**Très chers collaborateurs et collaboratrices,**

**Distingués(és) invités (es),**

**Mesdames, Messieurs,**

Il nous est agréable une fois de plus de prendre la parole devant vous en ce jour du 31 janvier 2019, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de notre Institution pour la nouvelle année qui se présente à nous.

Mais avant de continuer, nous vous prions de vous lever pour observer une minute de silence en la mémoire de tous ceux qui, dans divers coins du pays, principalement à l'Extrême-Nord, Nord-Ouest, et au Sud-Ouest, ont payé chèrement de leur vie, pour défendre la patrie, les innocents qui meurent gratuitement ainsi qu'en la mémoire du très regretté HAMADJODA ADJOUDJI, Membre du Comité de Coordination de la CONAC, rappelé à Dieu le 07 novembre 2018.

**Merci !**

Nous tenons également à exprimer nos sincères remerciements à Monsieur le Secrétaire Permanent et à toute son équipe pour leurs paroles aimables et pour les vœux qu'ils ont bien voulu formuler pour nous-même, pour notre famille, pour le Vice-Président et pour les Honorables Membres du Comité de Coordination de la CONAC.

Que le Dieu Tout-Puissant traduise en réalité, au cours de cette année 2019, ces vœux que nous estimons sincères.

### **Mesdames, Messieurs,**

L'année dernière, à pareille occasion, nous nous sommes permis de présenter les grandes lignes de notre feuille de route pour l'année 2018. Nous avons à cette occasion pris l'engagement :

- d'accroître la collaboration entre la CONAC et les autres Administrations Publiques, la Société Civile, les organisations religieuses ainsi que le Secteur Privé ;
- de développer la coopération avec les Institutions de lutte contre la corruption dans d'autres pays, par le biais de visites d'études et la participation aux différentes rencontres internationales consacrées à la lutte contre la corruption et à la promotion de la bonne gouvernance ;

- de poursuivre le renforcement des capacités du personnel ;
- de redynamiser la lutte contre la corruption dans les Régions, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ;
- de mettre sur pied des mécanismes favorables à l'organisation des élections saines et sans corruption ;
- d'intensifier les investigations et les interventions rapides sur toute l'étendue du territoire national ;
- d'accentuer le suivi des procédures initiées par la CONAC auprès des différentes juridictions de la République.

A l'écoute du bilan qui vient de nous être présenté par le Secrétariat permanent, il y a lieu de se réjouir du chemin parcouru en 2018.

Ce bilan constitue la preuve de l'implication de chacune et de chacun d'entre nous dans les activités de notre Institution, mais aussi et surtout de notre fidélité à nos engagements. Car, comme nous l'avons toujours dit, nos résultats sont le fruit du travail accompli par chacun d'entre nous, à quelque niveau qu'il (elle) trouve.

A cet effet, nous renouvelons notre profonde gratitude à toute l'équipe de rédaction du Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun pour avoir, une fois de plus, relevé en 2018 le défi de la production de ce document qui s'impose au fil du temps comme une référence à l'échelle nationale et même internationale, si l'on s'en tient aux réactions qu'il suscite à chaque parution, malgré quelques tendances de distractions.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite des différentes caravanes et des campagnes d'apposition des plaques anti-corruption organisées à travers le pays. Cette activité a assurément contribué à améliorer, de manière significative, la visibilité de notre Institution et à ancrer dans la conscience collective le principe de la gratuité du service public.

De même, nous apprécions tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour l'acquisition du Numéro Vert de la CONAC, le 1517, outil très utile aujourd'hui qui a permis à notre institution d'être plus proche du peuple.

Dans le même sens, les équipes d'ESPACE CONAC, dans toutes ses déclinaisons (radio, télé) et de la Newsletter, ont permis au public de mieux s'imprégner des activités de notre Institution.

Nous félicitons également les équipes en charge de l'implémentation de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption qui œuvrent, à travers les formations qu'elles dispensent, l'élaboration et l'exécution des Plans Régionaux de Lutte Contre la Corruption et le suivi des Initiatives à Résultats Rapides, à renforcer le dispositif de prévention de la corruption dans nos administrations.

Nous n'oublions pas nos investigateurs qui, dans des conditions souvent difficiles, œuvrent à donner suite aux multiples dénonciations dont la CONAC est quotidiennement saisie.

Nous réitérons que la réussite de nos actions dépend de nos efforts conjugués. C'est pourquoi nous devons redoubler d'ardeur non seulement pour consolider les acquis mais également pour améliorer nos performances, en vue d'une plus grande satisfaction des populations Camerounaises.

Comme nous l'avons indiqué par le passé, l'exécution de nos missions exige de nous une conduite exemplaire. Il serait impensable que nous demandions aux autres ce que nous ne faisons pas nous-mêmes. Car disait un penseur « connais-toi-même afin de pratiquer la vertu ».

A ce sujet, nous pouvons nous réjouir des efforts accomplis par les uns et les autres en vue de se conformer aux dispositions de notre Règlement Intérieur. Toutefois, quelques manquements nous ont été signalés, notamment dans la gestion du parc automobile.

Qu'il nous soit à cet effet permis de rappeler qu'il s'agit de biens publics qui doivent être gérés avec toute la rigueur qui leur est due. Ils ne sauraient, en conséquence, faire l'objet d'utilisation à des fins personnelles. Des efforts devraient en outre être conjugués pour que ces véhicules et ceux qui en ont la charge soient disponibles en permanence au lieu de travail, au regard du volume et de la spécificité de nos activités.

### **Mesdames, et Messieurs,**

L'année 2019 qui commence s'inscrit dans le contexte de l'entrée en vigueur du nouveau septennat du Président de la République, Son Excellence Paul Biya. Celle-ci s'est notamment traduite par la mise sur pied, le 04 janvier 2019, d'une nouvelle équipe gouvernementale à laquelle il a rappelé, entre autres, sa ferme volonté de poursuivre son combat contre la corruption, à l'occasion du Conseil Ministériel tenu le 06 janvier 2019, au Palais de l'Unité.

Sur le plan politique, cette année devrait être marquée par l'organisation d'élections législatives et municipales, voire régionales si possible.

Dans le domaine de la gouvernance, nous notons d'une part l'entrée en vigueur de la loi n° 208/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun du 11 juillet 2018 et d'autre part la volonté des pouvoirs publics d'accélérer le processus de la décentralisation par un accroissement des compétences et des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées.

Ce contexte interpelle la CONAC à plus d'un titre.

Notre Institution est à cet effet appelée à accentuer son appui au Gouvernement pour une plus grande efficacité dans la lutte contre la corruption, en collaboration avec les autres organismes dédiés à cette tâche. Cela devrait notamment se traduire par une synergie d'actions avec les Cellules de Lutte Contre la Corruption et les autres Institutions de lutte contre cette gangrène (l'ANIF, le CONSUPE, TCS, etc).

Comme ce fut le cas en 2018, un dispositif de veille devra être mis sur pied à l'occasion des échéances électorales annoncées.

Nous allons également veiller, à travers des activités de prévention et des investigations, à ce que les ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées soient gérées dans le strict respect de la réglementation en la matière selon les missions qui nous sont dévolues par notre texte organique.

Conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption, nous insisterons sur le renforcement de la coopération avec la Société Civile et le Secteur Privé. A savoir, la « Business Coalition for Good Governance, les Clubs d'Intégrités, sans oublier les syndicats des transporteurs.

Nous renforcerons aussi l'encadrement des cellules ministérielles de Lutte Contre la Corruption aussi bien que celles des communautés décentralisés et des entreprises.

Au plan international, nous mettrons en œuvre les conventions qui nous lient à d'autres Institutions de Lutte Contre la Corruption et rechercherons d'autres partenariats, en vue d'un partage d'expériences et une collaboration efficiente.

As of now, CONAC is into partnership with the following structures:

**At the national level :**

- the National Financial Investigation Agency (ANIF);

- the Business Coalition Against Corruption (BCAC);
- the Public Contracts Regulatory Board (ARMP);
- the Employers' Union (GICAM);
- the Ministry of Youths and Civic Education (MINJEC);
- the National Higher School of Public Works (ENSTP);  
and
- the National Higher School of Engineering (ENSPT).

**At the international level CONAC is into partnership or cordial working relations with:**

- the French Central Service for the Prevention of Corruption (SCPC) , today known as the French Anti-Corruption Agency (AFA);
- the Administrative Control Authority of Egypt (ACA);
- the Independent Corrupt Practices Commission (ICPC) of Nigeria; and
- the Economics and Financial Crimes Commission (EFCC) of Nigeria.

**CONAC is also member to some International Anti-Corruption networks. These include:**

- the Commonwealth Africa Anti-Corruption Agencies (CAACA);
- the Commonwealth Africa Anti-Corruption Centre (CAACC);
- the International Association of Anti-Corruption Agencies (IAACA);

- the Association of African Anti-Corruption Authorities (AAACA);
- the Central Africa network of Anti-corruption Agencies (RINAC ) and
- the Interpool.

We will endeavour to get the most out of these partnerships to enable us reinforce the fight against corruption in Cameroon.

Nous prenons également bonne note des doléances qui nous ont été présentées. Nous y apporterons des solutions dans la limite des moyens mis à notre disposition.

Nous continuerons de veiller au renforcement des capacités de nos ressources humaines, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la limite de notre disponibilité budgétaire.

Au plan quantitatif, nous sommes conscient que le surcroît de travail que nous impose notamment l'entrée en vigueur de la ligne verte rend inéluctable l'accroissement de nos effectifs. Nos en ferons une préoccupation.

Au plan qualitatif, nous ferons, comme par le passé, de la formation continue de notre personnel dans divers domaines une de nos priorités. Comme vous avez suivi dans le discours du Secrétariat Permanent, des cadres de la CONAC ont été formés en :

- ✓ la gouvernance ;
- ✓ la collecte et le traitement des informations rassemblées à travers les renseignements,
- ✓ la fraude et la corruption ; et
- ✓ le blanchiment d'argent et les crimes financiers à Gaborone du 26 au 30 novembre 2018 (deux cadres)

Un accent particulier sera mis sur la promotion du bilinguisme au sein de notre Institution, en vue de répondre avec plus de pertinence aux attentes de nos compatriotes de toutes nos régions. Cela est en droite ligne de l'approche inclusive et participative adoptée par la CONAC depuis son entrée en activité.

Nous continuerons également de nous préoccuper de l'amélioration de nos conditions de travail, ainsi que des mesures sécuritaires et d'incitation, en vue d'optimiser nos performances.

Afin de remédier aux manquements relevés dans nos comportements, nous devons nous engager, plus que par le passé, à respecter scrupuleusement le Règlement Intérieur, qui nous prescrit, en son article 15, les obligations suivantes :

- ✓ « obligation d'assurer le service et de s'y consacrer ;
- ✓ obligation de respect de la hiérarchie à tous les niveaux ;
- ✓ obligation de réserve et de secret professionnel ;
- ✓ obligation de loyalisme et d'intégrité ;
- ✓ obligation de non-concurrence ;
- ✓ obligation d'assiduité ;
- ✓ obligation de préserver l'outil de travail ;
- ✓ obligation de neutralité dans le service public ;
- ✓ obligation de veiller, en tout temps et en tout lieu, par son comportement, à ne point ternir l'image de marque de la CONAC ;
- ✓ obligation de respect mutuel, de confraternité, de solidarité et de convivialité entre collègues ;
- ✓ obligation de se soumettre aux opérations de contrôle et de vérifications aux entrées et sorties de l'enceinte de la CONAC ;
- ✓ obligation de produire des pièces justificatives pour toutes dépenses liées à des fonds perçus ».

Pour renforcer « l'intégrité, l'honnêteté et la responsabilité » au sein de notre Institution, il devient impératif que nous ayons un Code d'Ethique, conformément aux dispositions de l'article 8 de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

D'autant plus que l'indice de perception de corruption que nous avons produit attribue à notre Institution la note de 0,5 sur 10 et nous classe au rang de 42<sup>e</sup> sur 43 structures recensées.

Nous félicitons à sa juste valeur l'équipe qui a produit cet indice.

Cela étant la CONAC disposera désormais d'un Manuel de Procédures, afin de s'arrimer aux normes reconnues dans son domaine de compétence.

Dotés de ces deux précieux outils, nous apporterons assurément la meilleure réponse aux critiques auxquelles donnent parfois lieu nos activités au sein d'une certaine opinion.

Restons, néanmoins, sereins face à cette adversité, la lutte contre la corruption n'étant pas un long fleuve tranquille, car les tigres et les mouches ne cesseront de rugir ou de s'agiter. C'est ce à quoi sont confrontées les structures de lutte contre la corruption de la plupart des pays d'Afrique et dans le monde quand la haute mafia est démantelée, avec tous les risques que cela comporte.

Si nous travaillons pour l'intérêt du peuple camerounais et dans le criante de Dieu, restons calmes car Dieu reste le Dieu de justice, loin de toute corruption possible.

Soyons fideles à notre serment qui nous **« engage à remplir avec probité notre mission sans faveur ni haine et en toute indépendance, conformément à la constitution, aux lois et règlements de la République »**.

Qu'il nous soit à présent permis d'accorder toute l'attention qu'ils méritent à ceux et celles d'entre nous qui ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite en 2018, après de bons services produits sein de la CONAC. Nous pensons à :

- **Madame NGO BIKOI Laurentine, épouse OBIORA NGWU, le Chef de la Division des Investigation ;**
- **Monsieur KOUEMO Apollinaire, Chargé d'Etudes Assistant dans la même Division ;**
- **Monsieur BOMBNE Jacques, Comptable-Matières ;**
- **Monsieur MBOUTOU Jacob, Chauffeur.**

Nous saisissons une fois de plus cette occasion pour leur adresser humblement nos sincères remerciements pour tous les services qu'ils (elles) ont rendus à la CONAC, de surcroit à notre pays le Cameroun. Nous vous souhaitons plein succès et bénédiction dans la nouvelle vie que vous aborder désormais, occasion d'être utiles dans d'autres sphères d'activités.

**Monsieur le Vice-Président,**  
**Monsieur le Vice-Président,**  
**Honorables Membres du Comité de Coordination,**  
**Monsieur le Secrétaire permanent,**  
**Très chers collaborateurs,**  
**Distingués invités,**  
**Mesdames, Messieurs,**

Que chacune et chacun d'entre vous reçoive, en retour, pour lui-même, pour sa famille et pour tous ceux qui lui sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour l'année 2019

Bonne et heureuse année !

Nous vous remercions pour votre bienveillante attention !